

## LUNDI 14 AOÛT 2017

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00 et à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Éric Bergeron, Frédéric Champagne, Johanne Gagnon, Marc Lavigne et Simon Rochefort ainsi que Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

### **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour de la présente séance a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présents. **7439-0817**

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Frédéric Champagne, d'adopter l'ordre du jour tel que lu, en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

### **Adoption du procès-verbal du 3 juillet 2017.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis. **7440-0817**

ADOPTÉE

### **Adoption des comptes.**

Sur proposition de Frédéric Champagne, appuyée par Johanne Gagnon, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de juillet 2017 tels que déposés au montant total de 262 236.43 \$. **7441-0817**

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

---

Julie Roberge, secrétaire-trésorière

### **Rapport de l'inspecteur municipal.**

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Marc Lavigne et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné. **7442-0817**

ADOPTÉE

### **Report de la séance d'octobre au mardi 3 octobre 2017.**

ATTENDU que la prochaine date disponible pour le financement des règlements d'emprunt 157-0417 et 158-0417 auprès du ministère des Finances est le mardi 3 octobre 2017 ;

ATTENDU que le Conseil municipal doit forcément se réunir le mardi 3 octobre pour l'adjudication de l'emprunt au plus bas soumissionnaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Simon Rochefort et résolu de reporter la séance prévue le lundi 2 octobre, au **mardi 3 octobre 2017** à 20h00. **7443-0817**

ADOPTÉE

### **Intérêts à la demande collective MADA-MRC.**

- CONSIDÉRANT** l'importance que la municipalité de Saint-Rosaire accorde à la qualité du milieu de vie offerte aux aînés afin de favoriser leur épanouissement;
- CONSIDÉRANT** l'importance des enjeux liés au vieillissement de la population;
- CONSIDÉRANT** que le conseil municipal de Saint-Rosaire situe les aînés au cœur de ses interventions municipales;
- CONSIDÉRANT** que le conseil municipal de Saint-Rosaire désire améliorer ses services et ses structures de façon à favoriser la participation des aînés;
- CONSIDÉRANT** la volonté des élus municipaux à mettre à jour sa politique MADA et à adopter éventuellement un plan d'action qui soutiendra la solidarité entre les générations;
- CONSIDÉRANT** l'appel de projets en cours pour soutenir ce projet, soit le programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);
- CONSIDÉRANT** la possibilité que la MRC d'Arthabaska dépose une demande collective où elle agirait comme coordonnatrice du projet et qui inclurait notre municipalité;

**Pour ces motifs**, il est proposé par Roland Allard, appuyé par Frédéric Champagne et résolu unanimement : **7444-0817**

QUE le conseil municipal de Saint-Rosaire participe à la demande collective de la MRC auprès du Secrétariat aux aînés du Ministère de la Famille pour la création d'une politique cadre et la mise à jour de sa propre politique des aînés (MADA).

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Julie Roberge, soit autorisée à signer tout formulaire ou protocole en lien avec le renouvellement de notre politique MADA.

ADOPTÉE

### **Achat de luminaires et installation.**

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'éclairer le stationnement et le sentier de marche ;

**Pour ces motifs**, il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Simon Rochefort et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à faire l'achat d'éclairage pour le stationnement et le sentier de marche. **7445-0817**

ADOPTÉE

### **Achat de mobiliers et accessoires pour le sentier de marche.**

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Johanne Gagnon et résolu d'autoriser l'achat de mobiliers et accessoires pour le sentier de marche tels que bancs, tables à pique-nique, paniers à rebuts, fontaine à boire et autres. **7446-0817**

ADOPTÉE

### **Autorisation à effectuer les travaux de terrassement.**

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Johanne Gagnon et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à faire exécuter les travaux de terrassement nécessaires autour du pavillon plein air et que la dépense soit prise à même le surplus budgétaire non affecté. **7447-0817**

ADOPTÉE

**Soumission pour construction de gazébo.**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour le la construction d'un gazébo 20' x 12' pour le projet de sentier de marche dans le cadre du programme MADA, la municipalité a reçu les offres suivantes :

7448-0817

Nom des soumissionnaires	Prix avant taxes
Les Constructions Ré-Anne 2010.	7 190 \$
Tessier Récréo-parc	13 414 \$

ATTENDU que la soumission la plus basse provenant de « Les constructions Ré-Anne 2010» s'est avérée conforme aux exigences de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Marc Lavigne et résolu à l'unanimité que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à octroyer au plus bas soumissionnaire, soit «Les constructions Ré-Anne 2010», au montant de 7 190 \$ plus taxes chacun, le contrat pour la construction de deux (2) gazébos.

ADOPTÉE

**Autorisation pour signer un acte de servitude et cadastrer une parcelle du terrain de M. Bruno Moreau.**

ATTENDU qu'au bout de la route de la Petite-Manic, indiquée cul-de-sac, les véhicules, autobus et camion de déneigement vont se virer dans la cours de M. Bruno Moreau;

7449-0817

ATTENDU que M. Bruno Moreau, propriétaire du 76, route de la Petite-Manic, est prêt à consentir une servitude de passage à la Municipalité de St-Rosaire, permettant à celle-ci de réaliser un air de virage pour les véhicules ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Marc Lavigne et résolu d'engager un arpenteur géomètre pour cadastrer la portion du terrain à asphalté et de faire préparer un acte notarié pour la servitude de passage d'une partie de la propriété de M. Bruno Moreau et que le maire, Harold Poisson et la directrice générale et secrétaire-trésorière Julie Roberge et chacun d'eux séparément, soient autorisés au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire, à signer ledit contrat.

ADOPTÉE

**Embauche d'une préposée à l'entretien ménager.**

ATTENDU que la préposée embauchée en juillet a pris un autre engagement et n'avait plus de disponibilité pour faire l'entretien des salles municipales ;

7450-0817

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Éric Bergeron et résolu à l'unanimité que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à embaucher madame Maryse Pouliot, travailleur autonome, au taux de 17\$ l'heure payable aux deux semaines sur présentation de facture.

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée par Éric Bergeron, appuyé par Johanne Gagnon à 20h26.

7451-0817

ADOPTÉE